

bien qu'aux Soviétiques eux-mêmes. D'un côté, l'Union soviétique était considérée comme le principal partenaire des États-Unis dans l'édification d'un ordre stratégique international par le biais des accords SALT. De l'autre, elle était mise au pilori pour ses violations flagrantes des droits de l'homme. Certes, les accusations à ce chapitre auront contribué dans une certaine mesure à la récente augmentation du nombre de personnes autorisées à émigrer. Cette double politique aura cependant laissé une impression générale d'inconséquence. L'Administration a su se reprendre en partie, et le discours énergique prononcé par le président à Annapolis, en juin 1978, peut être considéré comme un tournant.

Limitation des armements

Sur le plan de la limitation des armements, l'Administration Carter a connu des hauts et des bas. Les accords SALT II constituent la réalisation la plus marquante en ce sens qu'ils comportent des avantages suffisants pour certains intérêts américains. Tout avait pourtant mal commencé, avec le refus des Russes d'accepter les nouvelles propositions qui leur avaient été transmises par M. Vance lors d'un voyage effectué à Moscou dès l'arrivée au pouvoir de l'équipe Carter. Heureusement, l'Administration n'a pas mis longtemps à se remettre de ce revers, et a depuis pratiqué une plus grande prudence. Les idéaux qu'elle a déclarés au chapitre de la non-prolifération des armements étaient certes louables, mais les interventions en ce domaine n'ont pas été heureuses. Par son approche, l'Administration s'est profondément aliéné la confiance des Allemands et des Brésiliens en particulier. Sur le plan des ventes d'armes, elle n'a pas non plus récolté que des succès. Contrairement à ses prédécesseurs, elle s'est engagée à ne vendre des armes qu'aux pays soucieux de faire respecter les droits de l'homme sur leur territoire. Si cette politique aura eu des résultats positifs, il est malheureux que l'Administration n'ait pas su l'appliquer de façon uniforme.

Défense

De façon générale, c'est par des initiatives politiques et économiques plutôt que par des menaces militaires que l'Administration a tenté de faire jouer le leadership américain. Le président Carter a respecté les engagements militaires mondiaux pris par ses prédécesseurs, mais a créé une certaine confusion parce qu'il n'a pas su définir clairement les intérêts vitaux des États-Unis. Retenant ce qui lui semblait être la «leçon du Vietnam», la nouvelle Administration a d'abord opéré un repli au chapitre d'une présence militaire à l'échelle mondiale, puis a procédé à une restructuration de ses engagements en matière de défense dans l'optique d'objectifs plus limités. Cependant, il est devenu clair qu'aussi longtemps que joueront certains intérêts stratégiques vitaux des États-Unis, il ne pourra y avoir de transformation radicale

de la politique américaine de défense. En omettant de peser les conséquences stratégiques d'un retrait total des troupes américaines de la Corée, et en tergiversant au sujet du déploiement de la bombe à neutrons en Europe, l'Administration a contribué à une impression de confusion.

Aide étrangère

L'Administration Carter, qui s'était fixé des critères très élevés en ce qui a trait à son programme d'aide étrangère, n'a cependant pas été à la hauteur. Malgré son intention avouée d'instaurer un programme d'aide étrangère destiné à promouvoir les intérêts moraux américains, l'Administration n'a pas encore réussi à formuler des critères et des objectifs concrets. Poursuivant la voie tracée par ses prédécesseurs, le gouvernement actuel n'a rien fait pour modifier la proportion de l'aide accordée aux nations les plus démunies par rapport à celle dont bénéficient quelques pays plus développés. Il ne s'est pas non plus donné vraiment la peine de rechercher l'appui du Congrès et de la population.

Droits de la personne

Il faut reconnaître que le président Carter a su éveiller partout dans le monde de l'intérêt à l'égard des droits de la personne, ne serait-ce que par la publicité entourant ses prises de position. S'il est difficile de mesurer la portée exacte des paroles du président, il est par contre évident que la sensibilisation à la question des droits de l'homme s'en est trouvée accrue. L'Administration a sans aucun doute influé sur le déblocage des demandes d'émigration en Union soviétique et sur la libéralisation de prisonniers politiques.

Ces initiatives auraient cependant davantage porté fruit si l'Administration y avait mis moins d'emphase et avait adopté des critères permettant de concrétiser sa propre politique des droits de l'homme. L'image du président Carter a souffert de cet activisme verbal de la première heure dont on a négligé de peser les effets sur d'autres grandes priorités américaines. L'Administration a omis de tenir compte des autres intérêts vitaux des États-Unis, mis à part les droits de l'homme. Ces appels en faveur du respect des droits de l'homme ont donné l'impression que ceux-ci l'emporteraient sur tous les autres intérêts de la politique étrangère des États-Unis.

Relations commerciales et économiques

Contrairement à son prédécesseur, le président Carter a conduit une politique cohérente de libre échange qui a généralement eu les résultats escomptés. Son Administration a su obtenir des conditions favorables pour les intérêts américains dans le cadre des accords du GATT, et elle a amélioré les relations économiques des États-Unis dans le monde. L'Europe et le Japon constituent les deux grands sujets de préoccupation. Certains de ses partenaires européens ont été choqués